

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **SEANCE DU 05 JANVIER 2022**

Présidence : Dragomir KIPRIJANOVSKI, Maire

Étaient présents : CORMANN Éric, CORMANN Catherine, COTTEREAUX Daisy, Christophe COTTEREAUX, FALLET Sylvain, VASSEUX David, VIEGAS Ana Bela

Absents : PADOY Alyséa ayant donné pouvoir à FALLET Sylvain, THOMAS Nadège.

Secrétaire de séance : VIEGAS Ana Bela

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de Dragomir KIPRIJANOVSKI, Maire.

D 22-01 Demande de subvention API pour la réfection de la toiture de la mairie

Le Maire informe les Conseillers :

La toiture la Mairie est fortement endommagée. De vieux vasistas sont en place et laissent passer l'eau et l'humidité en permanence, ce qui provoque une forte dégradation de l'intérieur du bâtiment. Il convient de réaliser la réfection de la toiture et d'installer des velux en remplacement des vieux vasistas pour préserver les locaux.

Des travaux de réfection sont donc à prévoir pour colmater les fuites et éviter toutes dégradations supplémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le projet de réfection de la toiture de la Mairie pour un montant total de 13 477.00 € HT soit 16 172.40 € TTC

SOLLICITE du département une subvention API au taux de 30% pour la réalisation de ces travaux.

APPROUVE le plan de financement suivant :

	Travaux HT	Subvention	Pourcentage
API	13 477.00 €	4 043.10 €	30.00 %
Noroy-sur-Ourcq	13 477.00 €	9 433.90 €	70.00 %
Total	13 477.00 €	13 477.00 €	100%

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution cette décision.

Le Conseil Municipal vote cette proposition à l'unanimité.

L'ensemble des délibérations sont librement consultables dans leur intégralité en Mairie

Monsieur le Maire, clos la séance à 20H40

Le maire,
Dragomir KIPRIJANOVSKI

